

SUD BASSIN

ARCACHON, GUJAN-MESTRAS, LA TESTE-DE-BUCH, LE TEICH

15



DES POMPIERS-SIRÈNES AU PYLA

Avis à la population : après avoir bataillé contre les flammes en 2022 et le virus maudit, les pompiers de Bordeaux sont de retour pour une nouvelle édition du Swimrun du bassin d'Arcachon. Le rendez-vous est fixé au Pyla le samedi 20 septembre prochain. Dès 10h, ces

athlètes d'élite troqueront la lance à incendie pour la planche de natation, enchaînant course et nage sur un parcours de rêve. L'objectif est double : faire du sport et devenir le futur championnat de France de la discipline. Le spectacle, garanti jusqu'à 15h, s'annonce mémorable !



LA TESTE-DE-BUCH

Pas de téléphone au collège, l'établissement met les moyens !

Le collège Henri Dheurle La Teste-de-Buch vient de s'équiper de pochettes anti-ondes et verrouillées pour tous les élèves afin de faire respecter, de façon pleine et entière, la loi de 2018, interdisant l'utilisation du portable de la maternelle au collège inclus.

Désormais, au-delà de leurs cahiers, trousse et cahiers de liaisons, la grande majorité des collégiens de l'établissement Henri Dheurle ont désormais, dans leurs sacs, une pochette noire où ils glissent leurs smartphones à l'intérieur. Un changement qui est tout sauf neutre. D'abord en raison de son coût : 16 500 euros financés par l'établissement lui-même. Principale du collège Henri Dheurle, Isabelle Séré, précise que le déploiement de ces pochettes a été décidé avant l'annonce ministérielle de "Pause numérique généralisée" par Elisabeth Borne. Le dispositif national vise à faire déposer leurs téléphones portables aux élèves en arrivant dans l'établissement, dans des sacs ou des casiers, afin de ne pas les avoir sur eux pendant les cours. L'établissement compte, pour cette rentrée, 670 collégiens et connaît une érosion progressive de



Une jeune collégienne déverrouille sa pochette avec une base magnétique à la fin des cours pour pouvoir récupérer son smartphone.

ses effectifs, ayant perdu 148 élèves en quatre ans.

La loi ne peut pas être plus claire

Mais pourquoi faire l'acquisition de ces pochettes ? Car malgré l'interdiction, le téléphone n'était jamais vraiment très loin pour une poignée de collégiens. « Certains allumaient leurs téléphones aux toilettes, d'autres dans la cour. Nous avons aussi eu le cas d'une vidéo

prise durant un cours et diffusée ensuite sur les réseaux sociaux », explique Isabelle Séré qui cite aussi « les bruits de vibreur » ou les notifications durant les cours... « Nous ne sommes pas contre l'usage du téléphone, en dehors de l'établissement, notamment pour contacter et informer sa famille sur le chemin du retour de l'établissement. Je pense par exemple aux élèves qui habitent à Cazaux. Mais dans l'établissement,

la loi ne peut pas être plus claire ! » Ainsi, chaque matin, au-delà en plus de vérifier la présence du cahier de liaison, le personnel du collège jette un œil aux fameuses pochettes.

« Une véritable cage »

Présentons leur fonctionnement. Grâce à sa technologie de blocage des ondes (3G, 4G, 5G, Wifi, Bluetooth), cette pochette agit comme « une véritable cage », selon les mots du concepteur. Chaque élève conserve son smartphone sur lui, sans pouvoir l'utiliser pendant les cours. Le verrouillage de la pochette anti-ondes se fait en un seul geste, par simple pression sur le bouton intégré. Quant au déverrouillage, il s'effectue exclusivement via plusieurs bases magnétiques sécurisées, installées dans le sas d'entrée de l'établissement. Le collège espère que ce dispositif de pochettes et cette maîtrise totale de l'usage du téléphone, permettront de sanctuariser les conditions d'apprentissage et d'enseignement, sans altérer la concentration... « Nous sentons déjà que les choses changent. Par exemple, certains élèves arrivent au collège avec leur pochette vide, laissant leur téléphone à la maison car ils estiment qu'ils n'en ont pas besoin. C'est un premier succès. »

⇨ J.B.L.

Vos contacts

JOURNALISTES

ARCACHON

LE TEICH
Alexis Blad
06 73 86 88 50
a.blad@ladepechedubassin.fr

LA TESTE-DE-BUCH

Jean-Baptiste Lenne
06 40 11 42 85
jb.lenne@ladepechedubassin.fr

SUD-BASSIN

Fabienne Amozigh
06 24 48 62 71
f.amozigh@ladepechedubassin.fr

CORRESPONDANTE

GUJAN-MESTRAS

Brigitte Vergès
06 26 76 27 65
brigittev.depechedubassin@gmail.com

Expresso

GUJAN-MESTRAS

Un vide-greniers pour les Sahoutous

L'association Les Sahoutous organise un vide-greniers, dimanche 14 septembre, au lac de la Magdeleine. Buvette et restauration sur place. De 8h à 18h. Renseignements et réservations au 07 86 26 90 84 ou par mail : sahoutous@gmail.com.

LA TESTE-DE-BUCH

Avec le gratin des parachutistes

Le championnat de France de Disciplines artistiques (freestyle et freestyle) se déroulera les 13 et 14 septembre, à l'aérodrome de Villemarie. Une quarantaine de compétiteurs seront présents ; dont les équipes de France, médaillées d'or et d'argent lors de la Coupe du monde et des championnats d'Europe. Cet événement est gratuit et ouvert à tous.

LE TEICH

Le Siba se penche sur l'endiguement de la réserve

Le Syndicat intercommunal du Bassin vient de publier un marché public pour lancer une étude intéressante.

Il s'agit, en partenariat avec la commune teichoise, d'étudier différentes possibilités de gestion du système d'endiguement de la Réserve ornithologique du Teich, en prenant en compte les enjeux

du réchauffement climatique. Le Siba veut se voir proposer différents scénarios et les comparer à échelle des dix, des trente et des cent prochaines années.

Le Siba, nouveau gestionnaire principal de la digue depuis 2018 avec la création de la compétence Gemapi, explique que l'endiguement de ce secteur date du XVIIIe siècle. Que

cet ouvrage de 3,7 kilomètres est soumis à deux aléas : maritime et fluvial en embouchure de la Leyre. Le Siba, nouveau gestionnaire principal de la digue depuis 2018 avec la création de la compétence Gemapi, explique que l'endiguement de ce secteur date du XVIIIe siècle. Que cet ouvrage de 3,7 kilomètres est soumis à deux aléas : mari-

time et fluvial en embouchure de la Leyre. Le Syndicat veut étudier tous les scénarios pour servir d'aide à la décision : avec le maintien du niveau de protection, avec des aménagements de type "déversoirs" ou même sans restauration après une brèche, c'est-à-dire sans surveillance ni réparation.

⇨ J.B.L.